

DELIBERATION

Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

Conseil Communautaire du	28 septembre 2018
--------------------------	-------------------

à	16h00
---	-------

N°ordre	113
N° identifiant	2018-0436

Titre	Equipement d'une halte jacquaire à Poitiers
-------	---

Rapporteur(s)	M. René GIBAULT
Date de la convocation	07/09/2018

PJ.	Tableau de subvention
-----	-----------------------

Membres en exercice	91	
Quorum		

Présents	65	M. Alain CLAEYS - Président M. Guy ANDRAULT - M. El Mustapha BELGSIR - M. Michel BERTHIER - M. Jean-Claude BOUTET - Mme Christine BURGÈRES - M. Francis CHALARD - M. Jean-Louis CHARDONNEAU - M. Dominique CLÉMENT - M. Bernard CORNU - M. Patrick CORONAS - M. Claude EIDELSTEIN - M. Michel FRANÇOIS - M. René GIBAULT - Mme Pascale GUITTET - Mme Anne GÉRARD - M. Gérard HERBERT - M. Daniel HOFNUNG - Mme Florence JARDIN - M. Laurent LUCAUD - M. Gilles MORISSEAU - M. Jérôme NEVEUX - M. Fredy POIRIER - Mme Eliane ROUSSEAU - Mme Corine SAUVAGE - M. Gérard SOL - M. Alain TANGUY - M. Aurélien TRICOT Membres du bureau M. Jacques ARFEUILLÈRE - Mme Martine BATAILLE - M. François BLANCHARD - Mme Nicole BORDES - M. Dominique BROCAS - M. Olivier BROSSARD - M. Christophe CHAPPET - M. Jean-Michel CHOISY - Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT - M. Gérard DELIS - M. Dominique ELOY - M. Claude FOUCHER - Mme Christiane FRAYSSE - Mme Nelly GARDA-FLIP - Mme Diane GUÉRINEAU - M. Abderrazak HALLOUMI - M. Yves JEAN - M. Jean-François JOLIVET - M. Serge LEBOND - Mme Véronique LEY - M. Claude LITT - M. Maguy LUMINEAU - M. Jean-Luc MAERTEN - Mme Marie-Christine MARCINIAK - Mme Francette MORCEAU - M. Bernard PERRIN - Mme Patricia PERSICO - M. Bernard PETERLONGO - M. Christian PETIT - Mme Marie-Thérèse PINTUREAU - M. Sylvain POTHIER-LEROUX - Mme Marie-Dolorès PROST - Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT - Mme Christine SARRAZIN-BAUDOUX - Mme Peggy TOMASINI les conseillers communautaires Mme Catherine TEXEREAU - M. Vincent THOMASSIN les conseillers communautaires suppléants
----------	----	--

Absents	14	M. Philippe BROTTIER Membre du bureau M. Daniel AMILIEN - Mme Coralie BREUILLÉ - Mme Ghislaine BRINGER - M. Jacky CHAUVIN - Mme Catherine FORESTIER - M. Philippe PALISSE - M. Nicolas REVEILLAULT - M. Christian RICHARD - Mme Véronique ROCHAIS-CHEMINÉE - Mme Cécile RUY-CARPENTIER - M. Michel SAUMONNEAU - M. Daniel SIRAUT - M. Alain VERDIN les conseillers communautaires
---------	----	--

Mandats	12	Mandants	Mandataires
		M. Jean-Marie COMPTE	M. El Mustapha BELGSIR
		Mme Jacqueline DAIGRE	M. Sylvain POTHIER-LEROUX
		Mme Jacqueline GAUBERT	Mme Anne GÉRARD
		M. Olivier KIRCH	M. Gilles MORISSEAU
		Mme Joëlle PELTIER	M. Jean-Claude BOUTET
		Mme Nicole MERLE	M. Dominique BROCAS
		Mme Laurence VALLOIS-ROUET	Mme Peggy TOMASINI
		Mme Michèle FAURY-CHARTIER	Mme Diane GUÉRINEAU
		M. Gérald BLANCHARD	Mme Marie-Dolorès PROST
		M. Jean-Daniel BLUSSEAU	M. François BLANCHARD
		M. Joël BIZARD	M. Jérôme NEVEUX
		M. Edouard ROBLOT	Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT

Observations	<p>L'ordre de passage est : la 1 à 18, la 139, de 19 à la 45, la 46 est retirée, de la 47 à la 52, la 138, de la 53 à 91, la 92 et 93 sont retirées, de la 94 à la 135, la 136 et la 137.</p> <p>Retour de Mme Anne GÉRARD (pouvoir de Mme Jacqueline GAUBERT).</p>
--------------	---

Projet de délibération étudié par:	02-Commission attractivité
Service référent	Direction Générale Attractivité - Développement économique Direction Entreprises - Tourisme - Agriculture

Cette délibération s'inscrit pleinement dans le Projet de territoire de Grand Poitiers en répondant au défi de l'accueil.

Dans le cadre de sa politique touristique, Grand Poitiers Communauté urbaine souhaite développer l'itinérance douce en cohérence avec le schéma régional du tourisme et en concertation avec le Département.

La Ville de Poitiers a proposé à l'Association Les Amis des Chemins de Compostelle en Vienne d'occuper un logement qui lui appartient au 10 Rue du Général Demarcay, à proximité de l'église Saint-Hilaire, pour y créer une halte Jacquaire.

L'objectif pour l'association, qui était en attente depuis plusieurs années d'un local à Poitiers, est d'accueillir les pèlerins dans le centre historique.

La Ville demandera en contrepartie de cette Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) un loyer de 2 250 € par an et un remboursement pour les fluides à hauteur de 2 000 €.

L'Association mobilisera ses bénévoles pour équiper cette halte jacquaire. Elle souhaite cependant acquérir une literie neuve et identique pour les 10 lits prévus. C'est pourquoi elle sollicite une subvention auprès de Grand Poitiers.

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2018, au regard du devis fourni pour cette acquisition, il vous est proposé de verser une subvention d'équipement d'un montant de 2 611 €.

Après examen de ce rapport et de ses annexes, il vous est proposé :

- **de donner votre accord sur l'attribution de cette subvention conformément au tableau annexé,**
- **d'autoriser Monsieur Le Président ou son représentant à signer tout document à intervenir sur ce sujet,**
- **d'imputer la dépense conformément aux indications mentionnées dans le tableau annexé sauf modification expresse des données personnelles de l'association au cours de l'instruction.**

POUR	77	
CONTRE	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Pour le Président,



RESULTAT DU VOTE	Adopte
------------------	--------

Affichée le	4 octobre 2018
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	

Date de réception en préfecture	4 octobre 2018
Identifiant de télétransmission	086-200069854-20180928- lmc190532-DE-1-1

Nomenclature Préfecture	7.5
Nomenclature Préfecture	Subventions

	Total accordé exercice N-1	Valorisation N-1		Montant déjà voté sur l'exercice N	Montant proposé au vote	Montant TOTAL exercice N	Direction instructrice Imputation budgétaire Période d'attribution pour la structure
		Poitiers	Grand Poitiers				
LES AMIS DES CHEMINS DE COMPOSTELLE EN VIENNE		221 €			2 611 €	2 611 €	
500 336 359 00020	FR7610278364160001082930148						Développement des entreprises, du tourisme et de l'agriculture 0/95/20421/1776/2200/2018 01/10/2018 au 30/09/2019 00000930
DEMANDE : 2 674 € AFFECTEE DECISION UNIQUE	Accueillir les pèlerins en marche vers Compostelle qui traversent le département, favoriser la visite de la ville avant de choisir l'itinéraire soit vers Ligugé, soit vers Fontaine-le- Comte, faire connaître la ville et son patrimoine, participer au commerce du centre ville.				2 611 €		